

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGÈRE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Catherine BEAUVY-VIEILLEMARIN, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Jocelyne ROCHE, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Violette JANET-WIOLAND, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Procurations : Lionel ROUSSET à Joël BEZANGER, Charlotte BOURG à Marie-Hélène CHAUQUET, David DUMAS à Catherine NIRELLI, Corine BRINDEL à Thierry BAILLARD

Date de la convocation : 26 Mars 2025

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

Ouverture de la séance à 19H00

DELIBERATION N° 2025-02-02-C COMPTE ADMINISTRATIF 2024- BUDGET ANNEXE SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le Maire s'étant retiré, Jean Pierre SAUGERAS donne connaissance au Conseil Municipal du Compte Administratif 2024 du budget annexe de l'eau potable. Il précise que celui-ci a été préalablement étudié lors de la commission finances du 12 mars 2025 et que tous les élus ont été destinataires de ces documents. Ce Compte Administratif fait mention des dépenses et recettes définitives au titre de l'année 2024, et en cascade, d'un résultat annuel.

SECTION FONCTIONNEMENT		
Recettes	165 570,66	
Dépenses	134 077,83	
Résultat de l'exercice	31 492,83	
Résultat antérieur reporté	76 400,33	
Résultat cumulé	107 893,16	affectation au 002
SECTION INVESTISSEMENT		
Recettes	338 569,36	
Dépenses	618 261,87	
Résultat de l'exercice	-279 692,51	
Résultat antérieur reporté	319 236,15	
Résultat cumulé	39 543,64	affectation au 001
RESTES A REALISER		
Recettes	23 288,16	
Dépenses	109 322,94	
Solde	-86 034,78	
Résultat à reporter	-46 491,14	1068

Considérant la présentation faite en séance, et sur proposition de l'adjoint délégué à la gestion de l'eau potable, M le Maire ayant quitté la séance durant la délibération, puisqu'il s'agit de se prononcer sur le compte administratif qui traduit sa gestion,

Accusé de réception en préfecture
2025-02-02-C
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception en préfecture : 15/04/2025

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITE, Ph BRUGERE n'étant retiré,

DONNE ACTE de la présentation faite du compte administratif 2024

CONSTATE pour le budget annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau et au résultat d'exploitation de l'exercice

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser

ARRETE le résultat cumulé tel que défini ci-dessus

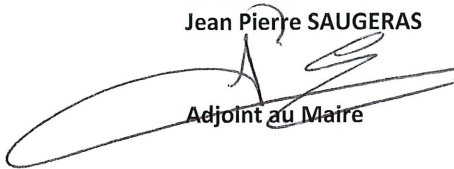
La Secrétaire de séance,


Marie-Hélène CHAUQUET

Pour extrait conforme,

Le 31 Mars 2025

Jean Pierre SAUGERAS


Adjoint au Maire



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20250414-2025-02-02-C-DE
Date de télétransmission : 15/04/2025
Date de réception préfecture : 15/04/2025